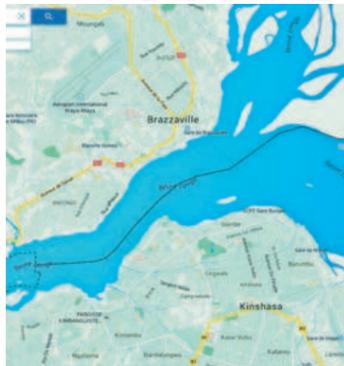


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4033 VENDREDI 9 JUILLET 2021

PARLEMENT

La proposition de loi sur la « congolité »
déposée au bureau de l'Assemblée nationale

Dépôt de la proposition de «loi Tshiani» au bureau de l'Assemblée nationale DR

Cette proposition de loi portée par le député national Nsingi Pululu consacre le verrouillage de l'accès à la magistrature suprême, qui devra être réservé aux Congolais de père et de mère, sera prochainement soumise à l'appréciation des députés.

Après son dépôt, des réactions ont fusé de partout. Beaucoup d'acteurs politiques et de la société civile ont dénoncé cette initiative qui, selon eux, risque d'avoir des conséquences néfastes sur la paix, la sécurité et l'unité du pays. De leur côté, la mission onusienne en RDC et l'ambassade des Etats-Unis à Kinshasa se sont également prononcées contre cette initiative.

Page 2

KINSHASA

L'épée de Damoclès plane sur
les IXes jeux de la Francophonie

La RDC, qui a été choisie pour abriter les jeux de la Francophonie, va être fixée sur le sort réservé à cette organisation. Les trois options attendues de l'imminente descente

d'une délégation à Kinshasa censée donner son avis sur le maintien ou non de ces jeux sont notamment la poursuite, le report ou l'annulation de l'événement international prévue sur son sol pour août 2022, à la suite des prochaines recommandations techniques supplémentaires de la mission technique d'experts associée à un groupe des ambassadeurs francophones.

Page 3

ENSEIGNEMENT DE BASE

Un atelier de réflexion sur le financement
innovant de la gratuité

Les assises tenues au Fleuve Congo hôtel à Kinshasa visent à lever les options sur les nouvelles sources de financement à explorer en vue de ré-

pondre aux besoins du système éducatif.

Page 3

MUSIQUE

Sortie du single
« Ata Mpiaka » ce samedi

Noëlla Ndaya

Le nouveau morceau de Noëlla Ndaya, qui sera lancé à partir de Kinshasa, sera disponible d'abord sur YouTube et les radios locales, puis le samedi suivant, le 17 juillet,

l'on pourra le suivre sur les traditionnelles plateformes de téléchargement et les télévisions.

Page 3

PARLEMENT

La proposition de loi sur la « congolité » déposée au bureau de l'Assemblée nationale

La proposition de loi portée par le député national Nsingi Pululu, qui consacre le verrouillage de l'accès à la magistrature suprême, devra être réservée aux Congolais de père et de mère. Elle sera prochainement soumise à l'appréciation des députés.

Le député national Nsingi Pululu, accompagné de l'initiateur de la loi sur la « congolité », l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2018, Noël Tshiani, a déposé, le 8 juillet, cette proposition de loi à l'Assemblée nationale. Le député Nsingi Pululu, élu du district de la Funa, dans la ville province de Kinshasa, qui estime que cette loi va permettre au pays d'avoir des dirigeants soucieux et autochtones, s'est également dit rassuré du soutien de ses collègues députés. « Nous aimons notre pays et nous voulons qu'il soit dirigé par ses véritables fils », a-t-il dit.

De son côté, l'initiateur de cette proposition de loi, Noël Tshiani Muadiamvita, s'est dit, lui aussi, déterminé à faire adopter son initiative par les députés nationaux. « La souveraineté de la RDC pour laquelle Patrice Lumumba est mort, ne se négocie pas. Ne peuvent accéder aux fonctions de souveraineté que les Congolais nés des pères et mères congolais », a expliqué l'ancien candidat à la présidentielle. Ladite loi, rappelle-t-on, consacre le verrouillage de



Dépôt de la proposition de "loi Tshiani" au bureau de l'Assemblée nationale DR

l'accès à la magistrature suprême, qui devra être réservée aux Congolais de père et de mère.

Une vive polémique autour de l'initiative

Il est rappelé que cette initiative de Noël Tshiani a soulevé une vive réaction dans l'opinion. Dans ces échos, beaucoup d'acteurs politiques et de la société civile congolaise se sont dits opposés à cette proposition. Sur le plan national et international, les acteurs ont également exprimés des craintes de voir ces débats

sur la nationalité produire « des conséquences potentiellement dangereuses ». Parmi ces réactions, il y a Toussaint Tshilombo, qui a notamment affirmé : « ... Aucun député conscient et responsable ne peut voter ou discuter une loi de la désunion, de la discorde et de la division ou séparation dans un pays ». Alors que Juvenal Munubo a dit : « ... Je ne pouvais pas m'imaginer qu'après le Shaba de 1992, le Rwanda de 1994, l'ivoirité et crise post-électorale, des politiques

congolais pouvaient en faire promotion toute honte bue. Je m'y opposerai ». Le député Jacques Djoli Eseng'Ekeli du MLC, lui aussi, ne donne pas du crédit à cette initiative aux conséquences fâcheuses pour la nation. Certaines avaient estimé que cette loi sur la congolité visait quelques concurrents politiques de Félix Tshisekedi à l'élection présidentielle 2023. Depuis l'annonce du dépôt de cette proposition de loi, plusieurs cadres du parti de Moïse Katumbi, Ensemble pour la

République, étaient montés au créneau pour dénoncer « une démarche tendant à écarter l'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga dans la course à la présidentielle de 2023 ». Les États-Unis d'Amérique, de leur côté, partagent le point de vue de la Mission onusienne en RDC, qui craint que ce débat engendre des conséquences potentiellement dangereuses. L'ambassadeur des États-Unis en RDC, Mike Hammer a, via Twitter, fait savoir, le 8 juillet, que son pays était d'accord avec la Mission onusienne sur cette question.

Très optimiste, Nsingi Pululu fait, par ailleurs, savoir que cette proposition de loi dite « Tshiani » a le soutien de plus de deux cent quinze députés nationaux parmi lesquels certains élus de parti de Moïse Katumbi, contre qui la loi serait confectionnée comme l'atteste une opinion. Il constitue à soutenir que cette loi permet de faire vibrer la fibre patriotique dans la gestion de la chose publique et éviterait au pays d'être inféodé au sommet de l'État.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Gyflin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

KINSHASA

L'épée de Damoclès plane sur les IXes jeux de la Francophonie

La RDC va être fixée sur l'une des trois options, à savoir la poursuite, le report ou l'annulation de l'événement international prévue sur son sol pour août 2022, à la suite des prochaines recommandations techniques supplémentaires de la mission technique d'experts associée à un groupe des ambassadeurs francophones (GAF).

Le communiqué de presse émis à l'occasion de la 115e session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF) tenue, les 6 et 7 juillet, fait état de l'imminente descente d'une délégation à Kinshasa censée donner son avis sur le maintien ou non des jeux. Sans précision de date, l'on sait néanmoins que la question va enfin être élucidée. « Une mission technique d'experts, en association avec le GAF à Kinshasa, va être dépêchée dans la capitale congolaise pour émettre des recommandations techniques supplémentaires par rapport à la poursuite, au report ou à l'annulation de ces Jeux », est-il dit dans le document émis depuis Paris. Il ne reste plus qu'à prendre son mal en patience le temps que ce soit chose faite.

Aux dernières nouvelles, l'on sait qu'il y avait péril en la demeure au niveau de l'organisation des IXes Jeux de la Francophonie. Le Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF) est jusqu'ici pointée du doigt dans la presse locale. Il s'est basé sur



Didier Tshiyoyo, haut représentant du chef de l'État au CNJF (DR)

le « Rapport de suivi des recommandations de la 19e réunion du Conseil d'orientation tenue le 28 avril 2021 ». Il a fait largement écho des inquiétudes émanant du document émis le 15 juin, à savoir qu'il était porteur de l'avis défavorable de la directrice du CIJF, Zeina Mina. Elle a soutenu au sujet des infrastructures remises en cause qu'à l'analyse

des documents en sa possession : « Le CIJF exprime ses vives inquiétudes quant à la capacité du CNJF de mener à bien les préparatifs et livrer les infrastructures dans les délais impartis ». Elle s'est basée sur l'appréciation d'Hervé Girard, gestionnaire des projets au cabinet Baltus Architecte, transmis le 7 juin à la directrice internationale des Jeux

de la Francophonie. Il y soulignait notamment : « À nouveau, nous avons été noyés sous une diversité de documents incomplets, incohérents et contradictoires, aussi bien au niveau de la répartition des sites que sur les montants des contrats ». D'où la conclusion sans appel d'Hervé Girard : « En conséquence de quoi, notre avis reste, à ce jour,

défavorable. À ce niveau de l'organisation d'un événement international, cela soulève en effet de vives interrogations sur la capacité des équipes chargées de gérer convenablement le projet jusqu'à le conduire à son terme ».

Le sujet étant à ce point sensible, il est normal qu'il se soit imposé à la 115e session du CPF qui, en plus des questions politiques de l'heure, l'a abordé. Aussi comme, fait savoir le communiqué, « le CPF a également consacré un point spécifique de l'ordre du jour aux IXes Jeux de la Francophonie, prévus à Kinshasa en août 2022 ». D'aucuns estiment qu'à présent, tout peut arriver : aucune des trois options ne prévaut. Nul ne peut prédire ce qu'il en sera de la suite. La poursuite, le report ou l'annulation de ces Jeux ne tiennent qu'« aux performances du CNJF en attendant l'arrivée des experts », a soutenu sans plus un ancien membre dudit comité. « Attendons voir », a-t-il conclu.

Nioni Masela

ENSEIGNEMENT DE BASE

Un atelier de réflexion sur le financement innovant de la gratuité

Les assises visent à lever les options sur les nouvelles sources de financement à explorer en vue de répondre aux besoins du système éducatif.

Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST) a lancé, le 8 juillet, au Fleuve Congo Hôtel de Kinshasa, un atelier de réflexion sur le financement innovant de la gratuité de l'enseignement de base. Les assises de deux jours ouvertes par le vice-Premier ministre de la Fonction publique, Jean Pierre Lihau, représentant le Premier ministre, ont pour but de lever les options sur les nouvelles sources de financement à explorer en vue de répondre aux besoins du système éducatif.

Le ministre de l'EPST, qui a invité les participants à murir les réflexions afin de rencontrer les besoins

de ce sous-secteur, a insisté sur la mission de ces assises pour la consolidation et la pérennisation de la gratuité de l'enseignement de base dans le pays. « Comment redresser ce sous-secteur en améliorant les conditions ou le traitement des enseignants, en construisant les nouvelles classes, en consolidant la gratuité sans moyens adéquats ? », s'est demandé le ministre, avant de relever la nécessité impérieuse d'organiser cet atelier ayant pour objectif d'analyser et de faire une réflexion profonde sur le financement innovant de la gratuite de l'enseignement.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

Sortie du single « Ata Mpiaka » ce samedi

Le nouveau morceau de Noëlla Ndaya sera disponible, dès ce 10 juillet, d'abord sur YouTube et les radios locales, puis le samedi suivant, le 17 juillet, l'on pourra le suivre sur les traditionnelles plateformes de téléchargement et les télévisions.

Alors que son dernier morceau, Promotion canapé, présent sur YouTube depuis six mois tourne déjà bien, Noëlla Ndaya nous revient avec un autre titre qu'elle va lancer à partir de Kinshasa. Ata Mpiaka ou Malgré la misère, la galère, c'est selon, en français, est le troisième extrait d'un album que peaufine la chanteuse en ce moment. C'est au fil de ses titres que Noëlla entend se dévoiler aux mélomanes de son pays natal qui ne la connaît encore que bien peu. Et, en ce qui concerne le single à venir dans quelques heures, Le Courrier de Kinshasa tient d'elle cette confiance : « Dans mon prochain morceau, j'interpelle les femmes comme les hommes sur les dangers de la prostitution ».

Le titre étant en lingala, l'on ose penser que cette fois, Ata Mpiaka est chanté en lingala d'un bout à l'autre. Si elle s'amuse à voguer dans les langues étrangères, dans African Woman (I love you Mama) elle le fait en anglais et en français dans Promotion canapé, cela n'empêche pas Noëlla de chanter en lingala et de jouer de la rumba. Elle nous a confirmé à cet effet que si dans les deux précédents titres elle nous a servi de l'afrobeat, elle sait autant s'y faire avec notre légendaire rumba congolaise prisée dans le monde. Elle nous a dit : « De la rumba, j'en fais mais nous sommes tous un peu dans l'air du temps ! ». Et de son avis, ce patrioïne congolais est appelé à s'enrichir : « La rumba congolaise a



Noëlla Ndaya

toujours des beaux jours devant elle mais elle doit de toute façon évoluer... Elle doit subir d'autres influences pour ne pas disparaître ». Et de renchérir : « J'ai été à Abidjan pour la promotion mais je vous jure que les amoureux de la rumba sont nombreux ». Un petit bémol : « C'est le marketing et la communication autour de la rumba qui fait également défaut ». Et en ce qui la concerne, elle nous prévient : « Dans l'album qui est en cours d'élaboration, j'ai pas mal de morceaux rumba justement ». Hisser la musique congolaise au top Son univers musical est varié, Noëlla ne demande qu'à le faire découvrir

ici. S'il faut revenir à African Woman, sorti à l'occasion de la Journée internationale de la femme africaine 2020, c'est un mélange d'azonto nigérian et de ndombolo congolais exprimé à travers les riffs de guitare. Et, ce qu'elle veut, c'est offrir le meilleur. Les mélomanes peuvent s'assurer qu'elle s'est décidée d'y travailler. « Mon souhait c'est que la musique congolaise redevienne numéro dans l'Afrique toute entière et dans le monde », nous a-t-elle affirmé. Elle y croit dur comme fer : « Nous en sommes capables vu que la RDC regorge des talents. Les talents congolais sont inexploités et il nous manque des structures dignes de hisser la musique congolaise au top ».

Prête à défendre les couleurs nationales encore plus qu'elle ne s'y est déjà engagée à partir de la Belgique, Noëlla a résolu : « Je veux me battre à mon niveau afin que la musique congolaise regagne ses lettres de noblesse ». Plus particulièrement, elle a dit : « La RDC n'a plus de très grandes divas pour hisser haut son drapeau. Avec toute humilité, je pense être outillée pour relever le défi ». Ainsi, poursuit-elle dans une adresse aux dames de la scène musicale locale, « mon message à la femme artiste congolaise, c'est qu'elle doit challenger les artistes masculins. On est à la traîne »

Nioni Masela

UNION EUROPÉENNE

Une présidence française casse-tête

La France va assurer la présidence de l'UE (Union européenne) au premier semestre 2022, et dans la même période, les élections présidentielle et législatives. Alors qu'il aurait pu permuter avec un autre pays membre, Emmanuel Macron assume.

La présidence française de l'Union européenne (UE) démarre le 1^{er} janvier et prend fin le 30 juin 2022. Le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le 10 avril et le second tour le 26 avril 2022, juste au moment où la présidence européenne doit tourner en plein régime. Et avant, ce sera la campagne électorale. Après l'installation du président élu le 26 avril, viennent les législatives, juin 2022.

Entre les deux, il faudra former un nouveau gouvernement. Le pays qui gère la présidence de l'UE fait agir ses ministres et ses diplomates, pour faire avancer les dossiers, négocier des compromis, débloquer des sujets importants. Compte tenu de la situation politique en France en 2022, la crédibilité des ministres sera mise à mal, ayant tous, a priori, peu de chance de garder leurs fauteuils ministériels.

Pour lui permettre de se concentrer à la campagne française, il a été proposé au président français, Emmanuel Macron, de permuter sa présidence de l'UE avec un autre pays membre, comme d'usage. Ce fut le cas d'ailleurs, en 2006 et 2007, entre l'Allemagne et la Finlande. L'Élysée a dit niet, revendiquant de pouvoir exercer une présidence en pleine campagne électorale. Un choix de stratégie et de communication politique, que redoutent les analystes. Car il pourrait s'avérer néfaste, et dommageable pour l'Europe, selon eux.

N.Nd.

FRANCE/NIGER

Mohamed Bazoum et Emmanuel Macron échangent sur la nouvelle architecture de la France dans la zone sahélienne

Le président français reçoit son homologue nigérien ce 9 juillet pour une visite officielle et de travail. Emmanuel Macron et Mohamed Bazoum évoqueront la lutte contre le terrorisme au Sahel et vont prendre part au sommet virtuel des chefs d'Etat des pays membres du G5 Sahel.

C'est la deuxième visite du président nigérien en France, depuis son accession à la magistrature suprême le 2 avril dernier. La première a eu lieu en mai, à l'occasion du sommet sur le financement des économies africaines.

Ce 9 juillet, Mohamed Bazoum et Emmanuel Macron s'entretiendront sur la coopération militaire et le renforcement du partenariat bilatéral entre les deux pays. Il sera également question des sujets d'intérêts communs, notamment les défis sécuritaires au Sahel et de développement.

Par ailleurs, les deux chefs d'Etat, Mohamed Bazoum et Emmanuel Macron participeront à un sommet virtuel du G5 Sahel avec leurs homologues de la région (Burkina Faso, Mauritanie, Mali et Tchad). Ce sommet intervient dans un contexte marqué par la



Le président nigérien Mohamed Bazoum et son épouse, Hadja Hadiza, accueillis à l'Élysée par Emmanuel et Brigitte Macron, le 17 mai 2021. ©Reuters/Gonzalo Fuentes

volonté du président français de réorienter l'opération Barkhane chargée de soutenir les pays du G5 Sahel dans la lutte contre les groupes terroristes opérant dans cette région.

La rencontre entre les deux chefs d'Etat permettra de partager leurs visions de l'action militaire

au Sahel, avant de finaliser la nouvelle architecture d'appui et de coopération militaire de la France dans la lutte contre le djihadisme dans la zone sahélienne qui sera présentée par le président français, le 13 juillet, dans son discours traditionnel aux armées.

Noël Ndong

Réaction de l'ambassadeur de Chine au Congo à un article paru dans Les Dépêches de Brazzaville sur la polémique autour de la pandémie de Covid-19

LES MENSONGES MILLE FOIS RÉPÉTÉS SONT TOUJOURS LES MENSONGES

Réfuter les allégations mensongères faites par la manipulation politique des États-Unis en matière d'identification de l'origine du coronavirus
MA Fulin, ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Congo

Le 18 juin, l'article « Une polémique enfle entre Occidentaux et la Chine » a été publié dans la neuvième page du quotidien Les Dépêches de Brazzaville. Afin de clarifier de manière plus approfondie les faits et la vérité, j'aimerais profiter de cette occasion pour réagir afin de rétablir promptement les faits.

La Covid-19 est un défi commun à toute l'humanité qui oblige la communauté internationale à s'unir pour le combattre. Malheureusement, certains politiciens américains se sont livrés depuis l'année dernière aux manipulations politiques qui ont violé le bon sens scientifique et ont gravement sapé la coopération internationale dans la lutte contre la Covid-19.

Plus la vérité est argumentée, plus elle devient claire, et la rumeur politique des États-Unis est insoutenable.

Récemment, le président américain Joe Biden a ordonné aux services de renseignement de son pays de mener une soi-disant enquête sur la soi-disant affirmation de la « fuite du coronavirus d'un laboratoire ». Cependant, quiconque ayant un œil averti sait que les États-Unis ne font que répéter l'astuce de la « présomption de culpabilité » et celle de « chercher des arguments pour justifier une conclusion imaginaire ». Les soi-disant « preuves » des politiciens américains sont exactement identiques au paquet de « poudre à laver » que les États-Unis ont qualifiée d'arme chimique produite en Iraq pour déclarer la guerre contre ce dernier. Ici, nous utilisons les faits pour exposer certains mensonges.

Mensonge un « La Covid-19 a été causée par une fuite accidentelle de l'Institut de virologie de Wuhan. »

En fait, le laboratoire P4 de l'Institut de virologie de Wuhan est un projet de coopération gouvernementale entre la Chine et la France. Il suit strictement les normes internationales, dispose d'installations et de mesures de protection strictes et fonctionne dans un Etat sûr et stable. Ledit Institut n'est pas capable de concevoir ou de fabriquer le coronavirus,

et il n'y a jamais eu de fuite d'agents infectieux ou d'accidents d'infection du personnel. En mars dernier, le rapport d'enquête conjointe de la mission de l'OMS-Chine a clairement indiqué « extrêmement improbable » l'hypothèse d'une fuite de laboratoire. La virologue australienne qui travaillait à l'Institut de virologie de Wuhan, Danielle Anderson, avait déclaré il y a quelques jours être choquée par certaines descriptions à propos du laboratoire de Wuhan et les attaques contre des scientifiques chinois par certains médias hors de Chine. Selon le reportage de la Presse italienne, Massimo GALLI, directeur du Département des maladies infectieuses de l'hôpital Luigi Sacco de Milan, a signalé que la théorie selon laquelle le virus a été divulgué d'un laboratoire n'a aucun fondement scientifique.

Mensonge deux : « Le coronavirus provient de Wuhan. »

Le traçage de l'origine du coronavirus reste une question scientifique sérieuse qui doit être résolue sur la base de la science et étudiée par les scientifiques et experts médicaux. L'histoire montre que les lieux où les premiers cas d'une certaine épidémie ont été signalés n'étaient souvent pas les berceaux du virus. Un bon exemple est celui de la grippe dite espagnole, qui avait débuté aux États-Unis, pas en Espagne. Une question plus intéressante est que, comme l'infection au VIH a été initialement signalée par les États-Unis, est-ce qu'on peut conclure que le VIH trouve son origine dans ce pays ?

Mensonge trois : « La Chine devrait être tenue pour responsable de la pandémie de Covid-19. Il faut mener des enquêtes et des poursuites contre la Chine pour qu'elle assume ses responsabilités et paie des indemnités. »

En effet, la pandémie n'est pas une crise due à l'homme mais une catastrophe naturelle dont la Chine est aussi victime tout comme d'autres pays. Le 26 juin, Selon Helga Zepp-LaRouche, Président du Think-Tank américain Schiller Institute, les recherches montrent que les premiers signes du coronavirus ont apparu dans d'autres pays. Donc, quant

à l'enquête sur l'origine du virus, il faut commencer en même temps dans le monde entier, au lieu de ne focaliser que sur la Chine. Dès les premiers jours de l'apparition de la Covid-19, la Chine a pris les mesures les plus exhaustives, rigoureuses et efficaces, qui lui ont permis d'endiguer la propagation de l'épidémie sur son propre territoire, et de gagner un temps précieux pour que le monde puisse s'organiser et se préparer. Au contraire, l'Administration Trump, en fermant les yeux face à la pandémie, a pris du retard dans les décisions en mettant la politique avant la science, ce qui a favorisé son expansion aux États-Unis.

Les autorités américaines, en espérant que la répétition finirait par transformer le mensonge en vérité, sont juste en train de se creuser dans un trou.

La Chine agit dans un esprit ouvert et transparent dans sa coopération professionnelle avec l'OMS sur le traçage de l'origine de la Covid-19. Elle a invité deux fois des experts de l'OMS à se rendre en Chine pour établir des rapports impartiaux et objectifs. Mais si l'on se tourne vers le gouvernement américain, on y constate une riposte totalement chaotique, sans parler de son bilan en matière des expériences avec le virus qui est loin d'être reluisant, comme le fait massivement divulgué par les médias du monde. Par la présente, nous demandons au gouvernement américain d'arrêter de tenir des propos mensongers et de dissimuler la vérité.

Premièrement, nombreux sont ceux qui se posent les questions suivantes : les États-Unis, pays le plus développé au monde, se trouve réduit à celui qui compte le plus grand nombre de cas d'infection et de décès dus à la Covid-19. Quels sont les droits d'existence et de santé des Américains ? Et pourquoi aucun politicien américain n'en est-il tenu pour responsable ?

Deuxièmement, en juillet 2019, des cas de maladie respiratoire inexplicable avaient commencé à apparaître dans le nord de la Virginie, et une épidémie massive de la « maladie pulmonaire liée au vapotage » s'était produite dans le Wisconsin. Quel rôle la Co-

vid-19 a-t-elle joué dans ces maladies mystérieuses ? Selon l'étude de l'Institut national de la Santé des États-Unis, la Covid-19 avait déjà apparu aux États-Unis en décembre 2019, bien avant son apparition dans la ville de Wuhan. Comment les États-Unis l'expliquent-ils ?

Troisièmement, les États-Unis ont construit plus de 200 laboratoires biologiques dans 25 pays et régions dans le monde entier. Selon USA Today, depuis 2003, des centaines d'incidents se sont produits dans les laboratoires biologiques américains tant sur le territoire américain qu'à l'étranger où des êtres humains étaient morts après avoir eu des contacts accidentels avec des micro-organismes mortels. En automne 2019, autrement dit quelques mois avant l'apparition de l'épidémie de Covid-19, New York Times et d'autres médias américains ont révélé que Fort Detrick avait de nouveau été suspendu pendant un certain temps en raison de risques graves. Dernièrement, des médias américains ont révélé que les États-Unis avaient déjà commencé leurs recherches de vaccin contre la Covid-19 avant l'apparition de cette maladie. Quelle est la vérité derrière ce mystère ?

Finalement, je voudrais poser une question aux chers lecteurs, quant au mensonge, à quoi pensez-vous ? J'aimerais répondre à cette question en citant le propos de l'ancien secrétaire d'État américain Mike Pompeo : « Quand j'étais directeur de l'Agence centrale de renseignement (CIA), nous mentions, nous trompions et nous volions. Nous en avions tout un cursus de formation. Cela vous rappelle la gloire de l'expérience américaine ». Quelle honte, quelle horreur, quel effroi !

Nous tenons à avertir sévèrement certains politiciens américains que les mensonges mille fois répétés sont toujours les mensonges. Au lieu de stigmatiser hystériquement la Chine, il vaut mieux que les États-Unis coopèrent aux enquêtes de la communauté internationale sur une base ouverte, transparente et coopérative et s'acquittent du devoir digne d'une grande nation.

COVID-19

Dépistage systématique au ministère de la Fonction publique

Le ministre d'Etat en charge de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayassa, a lancé, le 7 juillet à Brazzaville, une campagne de dépistage des cadres et agents de son département ministériel. Il a annoncé que cette opération sera désormais systématique.

Visiblement, une telle espèce de surveillance épidémiologique, à l'échelle ministérielle, permettra de contrôler la circulation du virus. Par ailleurs, face aux variants de covid-19, qui se multiplient depuis quelques temps, il a insisté sur l'importance de la vaccination. « Nous devons le faire pour montrer l'exemple. Le vaccin ne tue pas, mais au contraire, il nous protège », a-t-il souligné en rappelant que l'allègement des mesures de lutte contre la pandémie est lié à l'adhésion de la population à se faire vacciner car, pour atteindre l'immunité collective la vaccination doit couvrir 60% de la population alors, qu'à l'heure actuelle, la couverture vaccinale pour les personnes complètement vaccinées à ce jour est de 1,3%.

En rappel, la mise en œuvre du plan national de vaccination est en cours depuis le 23 mars 2021. A la date du 24 juin 2021, cinquante-six sites de vaccination ont été ouverts. Chaque département dispose au moins d'un site.

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

93097 candidats passeront le baccalauréat



Les membres du jury du Baccalauréat

Pour le baccalauréat général session 2021 prévu du 13 au 16 du mois en cours, il y aura plus de candidats que l'année passée selon les chiffres publiés le 8 juillet lors de la rencontre entre le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jeac-Luc Mouthou et les membres du jury. Il est prévu quelque 246 centres dont un au Cabinda et l'autre à Luanda en Angola. Au total, 93097 candidats prennent part à l'examen cette année contre 83489 l'an dernier.

« Que chacun prenne la mesure de la responsabilité pour la réussite des examens d'Etat », a déclaré le ministre Jeac-Luc Mouthou s'adressant aux membres du jury. Il a par ailleurs rappelé le contexte de la pandémie de Covid-19 qui oblige les membres du jury et les candidats à respecter les mesures barrières.

En rappel, pour les examens d'Etat de l'enseignement général après le baccalauréat, il y aura le Brevet d'études du premier cycle du 27 au 30 juillet ; le concours national d'entrée en classe de sixième aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo le 20 août.

R.M.

Le Congo attend un financement additionnel de la Banque mondiale

Conditionné par la ratification de l'accord de prêt par le Parlement, le financement additionnel de la Banque mondiale d'un montant de 12 millions de dollars, soit environ 8 milliards FCFA, permettra au gouvernement congolais de relancer la campagne de vaccination et de dépistage de masse, et de réaliser d'autres activités.

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, qui a défendu récemment le projet de loi portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour la 23e fois au Parlement, a annoncé la présentation sous peu de cette affaire devant les députés. « Nous avons un financement de 12 millions de dollars de la Banque mondiale qui va couvrir à la fois l'acquisition des vaccins mais aussi la sensibilisation communautaire. Il y a un projet de loi de ratification de ce financement qui arrivera très bientôt à l'Assemblée nationale parce que l'une des conditions est son adoption au niveau du Parlement », a déclaré le ministre

Mokoki.

Selon le gouvernement, le faible taux de dépistage et de vaccination est dû à la question de logistique, notamment l'insuffisance du matériel et des moyens financiers ; car jusque-là la riposte à la maladie est financée sur fonds propres du pays. « Le dépistage est limité essentiellement aux voyageurs. Il y a une bonne nouvelle : nous venons de recevoir un lot d'intrants et du matériel de dépistage qui se trouve actuellement au niveau de l'unité de gestion », a poursuivi le ministre de la Santé.

Interpellé par les députés sur les 80 mille vaccins menacés de péremption, le gouvernement a indiqué que toutes les doses

ont été consommées. Le pays est actuellement en train d'utiliser le deuxième lot de la Chine (200 mille doses) dont la date de péremption est fixée en mars 2023. « Le faible taux de vaccination est aussi un problème de communication et de stratégie. Nous avons cinquante-six sites de vaccination sur toute l'étendue du territoire national. La pratique a montré qu'il faut aller vers les personnes à vacciner, mettre en place des groupes mobiles mais cela demande une logistique », a conclu Gilbert Mokoki, assisté de son collègue en charge de la Justice et des Droits humains, Ange Aimé Wilfrid Bininga.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

Les atouts de la technologie SBAS

Les avantages de la nouvelle technologie de sécurité aérienne SBAS ont été présentés le 8 juillet à Brazzaville par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna).



La photo de famille

Selon les organisateurs, cette seconde réunion de la capitale congolaise fait suite aux activités organisées en janvier dernier à Lomé au Togo.

« En juin, c'était le tour du Cameroun où les bénéficiaires du SBAS pour les hélicoptères ont été présentés. Aujourd'hui, au Congo, c'est à travers d'autres secteurs de l'économie de nos Etats que nous allons présenter les avantages de cette technologie de pointe pour le développement », a déclaré le directeur de l'exploitation de la navigation aérienne, Louis Bakienon.

D'après lui en effet, les atouts de cette technologie concernent les secteurs du cadastre et de la topographie, de l'agriculture,

des transports ferroviaire, fluvial, maritime et aérien. L'usage du SBAS a été décidé en 2005 par résolution des dix-huit Etats membres de l'Asecna pour accroître la sécurité de la navigation aérienne et participer à la construction du ciel unique africain.

Ce signal d'Asecna est conforme aux exigences de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en matière d'aviation. La technologie SBAS soutient les opérations de navigation, permettant aux pilotes d'être assistés avec précision dans leurs manœuvres d'atterrissage. Cela sans avoir nécessairement besoin d'équipements spécifiques au sol au niveau de l'aéroport.

Outre cette option, les opérations

basées sur le SBAS procurent plus de sécurité, renforcent l'efficacité de la navigation et permettent de réduire les coûts opérationnels des compagnies aériennes. Elles améliorent aussi l'accessibilité aux aéroports.

« Les applications des systèmes de positionnement et de navigation par satellite, encore appelées GNSS font partie de notre quotidien. Nous les utilisons tous les jours parfois sans le savoir, tellement elles sont intégrées dans nos vies quotidiennes. Par exemple, la géolocalisation sur nos téléphones, les itinéraires pour rallier des sites dans les transports, la cartographie et le cadastre », a signifié Louis Bakienon.

Rock Ngassakys

ZONE INDUSTRIELLE DE MALOUKOU

L'usine de montage de tracteurs en service dès janvier 2022

Les responsables de la société GTA ont assuré le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a visité la zone industrielle de Maloukou le 7 juillet, que les premiers tracteurs made in Congo seront montés à partir de janvier prochain.

Accompagné de huit membres de son gouvernement dont Emile Ouosso des Zones économiques spéciales, Jean-Jacques Bouya en charge de l'Aménagement du territoire et des infrastructures, Honoré Sayi de l'Énergie et de l'Hydraulique, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes du Développement industriel, le Premier ministre a, entre autres, visité l'usine de montage des tracteurs. D'une capacité de montage de trois mille tracteurs par an, soit dix par jour, cette unité, tenue par la société GTA est en passe de suivre les trois autres qui sont en phase expérimentale depuis quelques années. Il s'agit notamment des usines des tuyaux PVC, des tôles et des câbles électriques. Celle des briques cuites étant aux arrêts. « Aujourd'hui, la chaîne de montage est prête. Nous étions en Chine pour passer les commandes de conteneurs et mobiliser les gens qui viendront nous aider pour le montage. Si tout va bien, d'ici à la fin de l'année, nous allons commencer le montage qui ne prendra pas assez de temps. Après, il faudra importer les pièces pour le montage. Nous espérons, qu'en 2022, nous aurons les premiers tracteurs made in Congo », a annoncé le responsable de la société



Les responsables de la société GTA rassurant le Premier ministre

GTA, Emile, précisant que les tracteurs seront adaptés au sol. Anatole Collinet Makosso qui a également visité les autres unités de fabrication dont le pavillon abritant les chambres froides s'est félicité du nombre important et de la qualité de ces usines de production. Pour lui, ce projet a une place importante dans le développement économique du pays. Il permet de réduire les importations de certains produits et matériaux de construction. « Nous nous plai-

gnons, par exemple, de la vétusté du circuit de transport de l'électricité et d'eau. A partir des industries des câbles électriques et des tuyaux PVC, les sociétés Energie électrique du Congo et La Congolaise des eaux n'auront plus besoin d'attendre les commandes de l'étranger. Ce qui facilitera la distribution et le transport de l'électricité et l'eau », a expliqué le chef du gouvernement, après avoir assisté à quelques essais.

Finaliser la construction du centre de transformation d'électricité

S'agissant de l'industrie Roto moulage (unité de production de cuves), Anatole Collinet Makosso pense qu'elle permettra de poursuivre la politique de l'hydraulique rurale mise en place par le président de la République avec des produits locaux. « Si hier, il fallait commander les citernes à l'étranger, aujourd'hui elles sont

fabriquées sur place et pourront être mises à la disposition de la population dans toutes les localités. Elles serviront également pour la réalisation du projet d'irrigation pour le développement de l'agriculture en contribuant à l'approvisionnement en eau », a-t-il commenté.

Visiblement satisfait, le Premier ministre espère que toutes les conditions seront réunies pour que ce projet qui est au cœur de la résolution des problèmes des citoyens puisse être rendu totalement opérationnel. Le fonctionnement total de la zone industrielle et commerciale de Maloukou, dans la sous-préfecture d'Igné (département du Pool) est conditionné par la mise en service du centre de transformation d'électricité situé à quelques encablures du site. Arrêtés depuis plusieurs années, les travaux ont été relancés courant mai-juin par la société China Machinery engineering corporation (CMEC) pour la connexion de ce complexe au réseau électrique national. Le chantier est actuellement au niveau de la construction des socles pour la pose des transformateurs. Pour capitaliser sur la période de saison sèche, il faudrait environ trois milliards FCFA.

Parfait Wilfried Douniama

GOVERNANCE JUDICIAIRE

L'UE engagée à aider le Congo

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, a réitéré le 8 juillet à Brazzaville la volonté de l'UE d'accompagner le gouvernement congolais dans l'amélioration de la gouvernance judiciaire. Il s'est adressé à l'ouverture de la 3^e édition du dialogue sectoriel avec le gouvernement congolais sur la justice et les droits humains.

Présidée par le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, cette rencontre a regroupé les chefs de missions diplomatiques des pays de l'UE et la partie congolaise. Les échanges ont porté sur la démocratie, le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, la lutte contre la criminalité et les rapports entre les pouvoirs publics et la société civile.

L'objectif de l'UE est d'accompagner le Congo à améliorer ses services judiciaires. A l'issue de la réunion, les deux parties ont adopté quelques recommandations parmi lesquelles la modernisation de la justice congolaise, la formation du personnel judiciaire et l'amélioration des conditions de détention au sein des commissariats et établissements pénitentiaires. De même, elles ont exigé la ratification des conventions relatives au respect des droits humains, des peuples autochtones et de la société civile. « La corruption, ce fléau qui gangrène le monde et qui empêche le développement est un sujet stratégique. Nous saluons l'engagement pris par le chef de l'Etat lors de sa campagne électorale pour combattre ce phénomène. L'UE aidera le Congo dans la promotion de la démocratie, de l'Etat de droit et des peuples autochtones », a indiqué Raul Mateus Paula.

Pour améliorer l'appareil judiciaire congolais, le ministre de la Justice a souligné qu'en dépit des difficultés conjoncturelles, le gouvernement tient à la création de nouveaux tribunaux et à la construction de nouvelles prisons. « Le gouvernement s'attèle aussi au recrutement, à la formation des magistrats, veille au respect des droits des plus démunis, des peuples autochtones et à assurer la formation des détenus, conformément aux instructions du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso », a déclaré Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Firmin Oyé

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bientôt un partenariat pour la couverture des «zones blanches»

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, et le gérant de la société tunisienne «Mellouli steel galvanizing industries (MSGI)», Lotfi Mellouli, ont exprimé leur volonté d'établir un partenariat de fourniture d'équipements de couverture en télécommunications des zones non couvertes dans plusieurs localités du pays.

« Les discussions vont se poursuivre entre les deux parties, afin de finaliser le processus de conclusion de ce partenariat entre le Congo et la Tunisie, pour accompagner le processus de développement des télécommunications », a laissé entendre le ministre Léon Juste Ibombo.

Durant son séjour de travail, du 2 au 4 juillet, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique a visité différentes usines de la société MSGI, notamment l'usine MSGI Towers, spécialisée dans la fabrication des poteaux de ligne métalliques, candélabres, poteaux d'éclairage public. MSGI fabrique plusieurs types des candélabres d'éclairage et supports de lignes électriques suivant les hauteurs de poteaux de 5 à 35 mètres. La production mensuelle de fabrication s'élève à près de 8.000 poteaux de lignes métalliques. Cette société, spé-



Le ministre Léon Juste Ibombo entouré des partenaires tunisiens/Adiac

cialisée également en charpentes, pylônes, poteaux et mâts d'éclairage public et des stades, a une capacité de production de 30.000 tonnes par an, étalée sur une surface de 30.000 m² couverte, réparties sur quatre usines équipées de haute technologie industrielle optimisée. Elle obéit aux normes et aux exigences qualitative et quantitative. Outre cette structure, sa ronde l'a conduit dans un autre compartiment de cette usine où il s'est imprégné des mécanismes de fabrication des pylônes de télécommunications (tubulaires et

cornières), des charpentes et des ponts métalliques. Léon Juste Ibombo s'est réjoui de la découverte du processus des supports produits par ladite entreprise. Par ailleurs, il se tiendra dans le cadre de la coopération entre les deux pays la première session du forum Congolo-tunisien sur le numérique et les TIC. Une dizaine de chefs d'entreprises appartenant au "Get it" (un groupement de 19 entreprises tunisiennes de services numériques) prendra part à ce rendez-vous.

Gloria Imelda Lossele

ZONE CÉMAC

Vers le développement de l'écotourisme

L'institution sous-régionale entend booster le secteur touristique à travers une politique communautaire axée sur la promotion des aires protégées transfrontalières.

L'espace Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) dispose du potentiel écotouristique encore peu validé. Il s'agit: des aires protégées du tri-national de la Sangha entre Cameroun, Centrafrique, Congo (754286 ha) ; le Tri-national Dja-Odzala-Minkebe - Cameroun, Gabon, République du Congo (178 000 km²) ; le binational Mayumba Conkouati, entre la République du Congo et le Gabon (3 439 000 ha).

C'est ainsi que la Commission Cémac, préoccupée par le développement de ce secteur, a initié récemment une formation à l'endroit des experts nationaux du tourisme. « *Préalablement prévue pour la gouvernance des aires protégées transfrontalières, cette formation a été finalement adaptée pour répondre aux nouveaux défis engendrés par la Covid-19. C'était à l'effet de rendre le secteur plus inclusif et résilient* », indique la Commission.

Cet atelier de Douala n'était qu'une étape, assure l'institution communautaire. Il était organisé en prélude à l'élaboration par la Commission de la Cémac d'une politique touristique communautaire axée sur le développement durable des aires protégées transfrontalières. La session de renforcement des capacités des experts nationaux a mis l'accent sur le montage et la gouvernance des projets touristiques.

Celle-ci avait porté sur la validation des termes de référence du projet d'harmonisation des systèmes nationaux de classification hôtelière. D'après les organisateurs, le choix a été fait de doter les experts nationaux de plusieurs outils et compétences techniques à la fois. À l'instar de l'initiation à la conception des projets touristiques structurants, les participants ont aussi échangé sur l'élaboration de business plan et le management des projets touristiques.

Dans le même temps, les experts du secteur touristique de la sous-région ont été initiés aux techniques de mobilisation des fonds, au marketing touristique, au suivi-évaluation des projets, ainsi qu'à la gestion participative des projets touristiques locaux.

L'objectif de l'atelier est non seulement de présenter les nombreuses richesses en matière de tourisme, dont dispose l'Afrique centrale, mais également de trouver des moyens de les mettre en valeur. Ces opportunités touristiques pourraient réduire de manière significative la forte dépendance des pays de la Cémac vis-à-vis du pétrole, en contribuant ainsi à mobiliser de nouvelles recettes.

Fiacre Kombo

MÉDIAS

Renforcement des capacités des journalistes en matière d'environnement

Une série de rencontres virtuelles consacrées au renforcement des capacités et à la sensibilisation des journalistes environnementaux en Afrique sur les questions liées à la gouvernance environnementale est organisée par le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) en collaboration avec le réseau africain des journalistes de l'environnement (ANEJ).

Cette formation est dédiée à la gestion des produits chimiques, des déchets et des processus multilatéraux connexes, tels que les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm (Conventions BRS).

Il s'agit de préparer les journalistes africains et de façon générale les professionnels de la communication à un traitement professionnel de l'information environnementale dans la perspective des prochaines conférences des parties des conventions BRS qui se tiendront en 2021 et 2022.

Les ministres de la Mauritanie, de la République du Congo, du Sénégal et d'autres pays se sont intervenus à l'ouverture de ce webinaire tenu sur le thème : « la pollution chimique et ses déchets ». A cet effet, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a remercié les organisateurs de l'évènement.

Depuis quelques années, les nations du monde en général et de l'Afrique en particulier font face à des pollutions dues en grande partie à une mauvaise gestion des produits chimiques et déchets dangereux pour la plupart produits par les pays fortement industrialisés, a-t-elle souligné. La richesse et la prospérité des nations ont pris le pas sur les valeurs universellement

reconnues, mais qui ne cessent d'être méprisées au détriment des égoïsmes nationaux.

« *Les modèles de production et de consommation adoptés jusqu'à présent ont un impact environnemental sans précédent, caractérisé par les changements climatiques, les cyclones, les inondations, les sécheresses, la pollution, l'accroissement de la déforestation et de la désertification, la perte de la diversité biologique et une tendance à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles. Notre planète est au bord du gouffre. Nos océans et mers sont sujets à une pollution à grande échelle, avec au moins huit millions de tonnes de rejets plastiques par an, d'après les découvertes de la communauté scientifique* », a déploré la ministre de l'Environnement.

Elle a rappelé que les pays africains ont adopté en août 2008 une déclaration portant sur la santé et l'environnement en Afrique, appelée « Déclaration de Libreville » à travers laquelle, ils se sont engagés à mettre en œuvre onze actions prioritaires. La mise en œuvre effective de cette feuille de route permettra de relever les défis posés par les liens entre la santé et l'environnement sur le continent. Il

convient d'ajouter à cette déclaration, le nouveau plan d'action stratégique 2019-2029 pour l'intensification des interventions en matière de santé et d'environnement en Afrique, adopté en 2018 à Libreville. Ce plan vise à renforcer le dialogue et la coopération aux niveaux national et régional sur les grandes questions prioritaires en matière de santé et d'environnement et à accélérer l'intégration des actions prioritaires dans lesdits domaines dans les politiques nationales de développement. « *Il vous revient certes d'informer l'opinion sur la réalité et les risques des pollutions chimiques, amplifiant et accompagnant en cela l'action des pouvoirs publics. Mais il vous revient aussi de dire ce qui ne va pas et d'attirer l'attention de ces mêmes pouvoirs publics quand cela est utile et nécessaire. C'est ainsi que vous remplissez votre devoir citoyen d'écologisation des esprits et des comportements* », a fait savoir la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Notons que les participants à cette rencontre virtuelle continueront à s'engager avec l'ANEJ et le PNUE dans la sensibilisation aux questions liées à une gestion responsable et meilleure de l'environnement.

Bruno Okokana

VIE ASSOCIATIVE

Initiative Bondeko aide les vulnérables à acquérir des connaissances interdisciplinaires

L'association Initiative Bondeko a tenu, du 5 au 6 juillet à Brazzaville, une conférence society afin d'aider les personnes vulnérables à mieux s'informer, s'orienter et avoir des connaissances transdisciplinaires, notamment dans le domaine de la santé et d'encourager à l'entrepreneuriat juvénile.

Cette première conférence society a couvert un large éventail de sujets liés à la stomatologie, la santé publique, la reproduction et la fabrication de jus de fruit naturel avec des vertus thérapeutiques.

Le docteur en santé publique, Joseph Lolo, a exposé sur la sexualité et les rapports sexuels. Selon ce conférencier : « *la sexualité est l'ensemble des phénomènes sexuels ou liés au sexe que l'on peut observer dans le monde vivant. Mais aussi un ensemble de diverses modalités de la satisfaction sexuelle* ». Il a fait des mises en garde concernant des rapports sexuels non protégés et/ou avec des partenaires multiples qui comportent une série de risques graves et de conséquences telles que les maladies sexuellement transmissibles, entre autres, syphilis, gonorrhée, chlamydia et virus VIH, des grossesses précoces non dé-

sirées.

En stomatologie, le docteur Corinne Poaty a, au terme de son exposé sur l'hygiène bucco-dentaire, formulé des suggestions. Il s'agit de l'application de bonnes méthodes d'hygiène buccale et des visites de routine chez un dentiste.

De son côté, la sage-femme Marie Fanny Dicoco Lolo, professionnelle en santé de la reproduction, a édifié les participants sur les méfaits des infections sexuellement transmissibles. Elle a, par ailleurs, proposé aux participants : « *d'éviter l'automédication. Après un constat sur son appareil génital, il est important de se rendre vite dans un centre de santé auprès des spécialistes qui peuvent diagnostiquer le type de l'IST dont vous êtes victime. Les IST obéissent exclusivement à un traitement spécial* ».

La conférence society s'est char-



La sage-femme Marie Fanny Dicoco Lolo est en train d'interagir avec les participants à la conférence Adiac

gée aussi de fournir des opportunités de collaboration entre professionnels et chercheurs pour partager les connaissances

existantes et générer de nouvelles connaissances dans le domaine de la santé. Cette rencontre a résumé les concepts

interdisciplinaires qui étudient les dimensions sociétales et technologiques de l'évolution des connaissances dans les systèmes intelligents.

A propos de l'entrepreneuriat, le délégué de la société Sevco s'est focalisé sur la fabrication des jus de fruits ayant plusieurs vertus thérapeutiques pouvant contribuer à l'amélioration de la santé. Il a convié les jeunes à ces initiatives entrepreneuriales.

Enfin, le président de l'association Initiative Bondeko, Evrard Mouanda, a commenté cette rencontre en ces termes : « *la vulnérabilité d'une personne découle aussi par le fait de manquer une information dans un domaine donné. C'est dans ce sens que nous aidons les personnes vulnérables afin de les orienter. Car ne pas avoir de connaissances est une grande menace qui rend l'homme vulnérable* ».

Fortuné Ibara



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ET PRESELECTION DES ENTREPRISES

L'Ecole Française Saint-Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer les conditions et la capacité d'accueil pour l'ensemble de ses élèves.

Pour cet objectif l'APEESE se propose :

- De construire de nouveaux bâtiments, R+ 1 et de plain-pied, pour une surface utile de construction neuve de 2115 m ,
- De restructurer, améliorer, réhabiliter des bâtiments et structures existantes,
- De réaménager les VRD, espaces verts et aires de jeux,
- De compléter la clôture du site de l'école et d'en compléter ou d'en aménager les accès existants,
- De fournir le matériel et mobilier prescrits.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement installées en République du Congo et en règle avec l'administration.

Type de soumission : LA SOUMISSION SE FERA EN DEUX PHASES

AA/ SOUMISSION TRAVAUX NEUFS LANCEE LE 28 AOUT 2021

- Concerne :
- Bâtiments neufs
- VRD
- Assainissement
- Clôture et accès

BB/ SOUMISSION REHABILITATION LANCEE LE 20 SEPTEMBRE 2021

- Concerne
- Réhabilitation bâtiments existants (TCE)
- Divers travaux d'aménagement
- Divers travaux de confort

La soumission de chaque participant sera globale et forfaitaire pour l'ensemble des lots et fournitures pour chaque soumission. Le délai de soumission sera de 40 jours pour la soumission TRAVAUX NEUFS ET TRAVAUX DE REHABILITATION.

Origine des fonds : Fonds APEESE

Présélection : Une présélection des Entreprises à soumissionner sera faite par l'APEESE, ou son représentant dûment accrédité, sur les critères suivant :

NB : SEULES LES ENTREPRISES PRESELECTIONNEES SERONT ADMISES A SOUMISSIONNER POUR LES DEUX PHASES

- Remise des pièces administratives :
- Lettre d'intention de soumissionner comportant : Nom de l'entreprise, adresse de correspondance, titre du signataire,

n° de téléphone, adresse électronique (mail)

Justifications de l'installation en République du Congo

- Nom et adresse légale en République du Congo
- Immatriculation au registre du Commerce et des Métiers
- Certificat de non faillite à la date de la soumission
- Immatriculation à la CNSS et certificat d'acquittement des cotisations
- Présentation du Quitus de l'administration fiscale, à la date de la présente présélection soit, juin 2021.
- Présentation de ou des assurances contractées par l'Entreprise

-Document justifiant de la Capacité à effectuer les travaux : contrat de travaux effectué en République du Congo, dans les cinq ans dernières années, d'un montant égal ou supérieur à 4.000.000 d'euros (quatre millions) ou l'équivalent en une autre monnaie (documents signés par un ou des maîtres d'ouvrages).

-La liste du matériel qui pourra être mis en place pour ces ouvrages.

-La liste du personnel (non nominatif), ses fonctions et ses compétences, que vous envisagez de mettre en activité sur le chantier.

-L'attestation de la possibilité de mettre en place une caution pour soumission de 20.000.000 XAF (vingt millions) (accord de principe par attestation bancaire ou accord pour caution personnelle justifiée) en faveur de l'APEESE.

-Le coût du dossier d'appel d'offres sera de 300.000 XAF (trois cent mille) pour la phase AA et de 150.000 XAF (cent cinquante mille) pour la phase BB non remboursables après acquisition du dossier d'appel d'offres.

-Ces versements resteront acquis à l'APEESE, même pour une non réponse à l'appel d'offres.

Remise des documents :

L'APEESE invite toutes les Entreprises intéressées par cet appel d'offres, à remettre le 17 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 précises, une lettre d'intention de soumission, accompagnée des pièces et documents requis pour la présélection.

La lettre d'intention et les dossiers seront à remettre sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint-Exupéry de Brazzaville avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention :

INTENTION DE SOUMISSION ET DE PRE-SELECTION POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE SAINT EXUPERY BRAZZAVILLE. REPUBLIQUE DU CONGO. (Sans cachet ou signes distinctifs)

La présidente de l'APEESE
Mme Peggy AGNONGONDZE



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX
UNITÉ DE GESTION DU PROJET

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°024-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION CHARGÉE DE SENSIBILISER ET D'INFORMER
SUR LES CRITERES D'ELIGIBILITE AUX DIFFERENTS TYPES DE TRANSFERT**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la COVID-19 (PL-RUC). Le Projet Lisungi-Système de filets sociaux a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce financement pour financer le contrat de service de l'agence de communication chargée de sensibiliser et d'informer sur les critères d'éligibilité aux différents types de transfert.

2. Les services prévus au titre de cette mission visent : (i) l'élaboration et la validation des messages, (ii) la production du matériel de communication, (iii) la mise à la disposition des parties prenantes du matériel de communication, (iv) la diffusion des informations sur le PLRUC et ses prestations, (v) l'Encadrement et suivi de la campagne de terrain menée par les parties prenantes, (vi) Le suivi imagé de l'évolution des conditions de vie des ménages bénéficiaires des prestations, (vii) La couverture médiatique des activités du PLRUC.

3. L'unité de Gestion du Projet invite les agences de communication intéressées à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les agences de communication doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de contrats analogues) dans le domaine de la mission pour l'exécution des Services. Les références doivent obligatoirement être accompagnées des pages de gardes et des pages de signature des contrats et des certifications de bonne fin d'exécution. Un tableau récapitulatif ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.

4. Les critères de qualification de l'agence de communication dans le domaine des services attendus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants : l'agence devra disposer des compétences requises en animation sociale, en communication sociale et en communication de développement. A ce titre, l'agence de communication devra disposer d'une équipe de spécialistes en animation sociale, communication (web et média) et infographie. Elle doit répondre aux critères ci-après :

- Avoir une expertise avérée dans la communication multimédia ;
- Avoir une expertise confirmée de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de communication sociale ;
- Produire des documents confirmant/prouvant la conduite des activités d'IEC/ICC, en milieu rural, semi-urbain, urbain et péri-urbain, sur la problématique de pauvreté et de vulnérabilité, dans les domaines de l'éducation et de la santé, ou l'un d'entre eux, à l'endroit des femmes, des filles-mères, des orphelins et enfants vulnérables et des personnes âgées.

5. L'Unité de Gestion du Projet attire l'attention des consultants sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018 qui met l'accent sur la Politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêt et le paragraphe 3.32 relatif à la fraude et à la corruption.

6. Une liste restreinte de cinq (05) à huit (08) agences de communication sera établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt et la sélection du cabinet se fera selon la sélection basée sur les qualifications des consultants (QC) telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés.

7. Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le mercredi 21 juillet 2021 à 13H00 (heure locale) et porter la mention : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°024-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION CHARGÉE DE SENSIBILISER ET D'INFORMER SUR LES CRITERES D'ELIGIBILITE AUX DIFFERENTS TYPES DE TRANSFERT.

8. Les agences de paiement intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux : de 8H00 à 16H00 heures locales.

9. Les agences de communication intéressées devront soumettre leurs dossiers de manifestation d'intérêt comprenant :

- Lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le responsable habilité du cabinet ;
- Document de présentation du cabinet (organisation administrative, documentation juridique) ;
- Document de présentation des missions similaires réalisées ;
- Liste et CV du personnel de l'agence de communication.

10. Les manifestations d'intérêt seront adressées à :

A l'attention de Monsieur Alfred Constant KIAKOUAMA
Coordonnateur du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Adresse : Ancien siège du PARSEG, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club de Brazzaville
Route de l'aéroport, Brazzaville (République du Congo)
Pays : République du Congo
Email : recrutement.lisungi@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2021

**Le Coordonnateur
Alfred Constant KIAKOUAMA**



Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Remo
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel : 00242 04 058 45 09

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SAUVEGARDE D'ENERGIE ELECTRIQUE

Catholic Relief Services – USCCB (CRS), est l'agence d'aide humanitaire et de Développement d'Outre-Mer de la Conférence Épiscopale des Evêques des Etats Unis d'Amérique. CRS a été créé en 1943 et travaille dans plus de 100 pays à travers le monde avec ses partenaires locaux pour trouver des solutions durables à la souffrance et à la pauvreté dans le domaine des urgences, de la santé, de l'éducation, du VIH/SIDA, de l'agriculture, de l'eau, de la microfinance et de l'édification de la paix.
Depuis 2018, CRS a ouvert son bureau à Brazzaville en République du Congo pour mettre en œuvre des projets d'urgence et de développement en République du Congo. CRS a récemment renouvelé la quasi-totale de son matériel d'interconnexion réseau et souhaiterait acquérir un système de backup électrique comme source d'énergie supplémentaire en plus du générateur déjà existant.

Les soumissionnaires devront spécifiquement :

- 1- Effectuer une visite sur site accompagnée de l'informaticien CRS pour identifier tous les éléments nécessaires à une bonne étude et exécution des travaux ;
- 2- Proposer l'installation d'un système de sauvegarde de l'énergie avec inverseur, Batteries sèches ;
- 3- Proposer un manuel d'utilisation du système ;
- 4- Proposer une application de gestion de ces équipements (possibilité de vérifier l'état des batteries, etc...).

Les soumissionnaires devront en outre disposer et justifier d'un dossier fiscal complet. Cependant, ils devront fournir dans leurs offres les documents fiscaux suivants :

- L'attestation/certificat d'immatriculation/identification fiscale (NIU)
- Des attestations de régularité de la situation fiscale et sociale pour l'année 2019;
- Des copies dûment légalisées des documents définissant le statut juridique d'établissement, le lieu d'enregistrement et le siège social (RCCM) ;
- Toute autre documentation requise dans le dossier d'appel d'offre

Les termes de référence détaillés du présent Appel d'Offre peuvent être retirés gratuitement au Bureau de CRS près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, ou par email à Monsieur le Représentant Résident de CRS/RoC, email : bidcg@crs.org

Pour chaque soumission, une offre technique et une offre commerciale doivent parvenir à CRS sous pli fermé dans une seule enveloppe avec la mention « APPEL D'OFFRE NR. BU_21_RFGS_116111 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SAUVEGARDE D'ENERGIE ELECTRIQUE », au secrétariat de CRS, sis près de l'école Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique au plus tard le 30 Juillet 2021 à 12h00.

Les candidats ayant besoin de clarifications sur les termes de référence peuvent envoyer leurs questions à l'adresse suivante au plus tard le 26 Juillet 2021 : bidcg@crs.org en indiquant dans la ligne objet : « APPEL D'OFFRE NR. BU_21_RFGS_116111 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME DE SAUVEGARDE D'ENERGIE ELECTRIQUE ».

AVIS D'APPEL D'OFFRES No. Congo BU_21_RFGS_73895 TRAVAUX RELATIFS A LA SECURISATION DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES DANS LES LABORATOIRES DE DEPISTAGE COVID-19

APPEL D'OFFRE N° Congo BU_21_RFGS_21_RFGS_73895

Recrutement d'entreprises chargées de l'exécution des travaux d'aménagement et d'installation d'équipement pour la sécurisation des zones de traitement des échantillons biologiques de cinq (5) laboratoires impliqués dans le diagnostic de la COVID-19 en République du Congo.

Le Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, présent en République du Congo, et avec son bureau située avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville », vous invite à participer à un processus d'appel d'offres en vue de sélectionner une entreprise ou société pour les travaux d'aménagement et d'installation d'équipement pour la sécurisation des zones de traitement des échantillons biologiques de cinq (5) laboratoires impliqués dans le diagnostic de la COVID-19 en République du Congo.

Les entreprises intéressées par le présent appel à la concurrence pourront obtenir une copie des documents de cet appel d'offre auprès du bureau de Catholic Relief Services située à l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville ou en écrivant un courrier électronique à bidcg@crs.org Les soumissionnaires à cet appel d'offre sont tenus de fournir leur nom et leurs coordonnées (y compris leur adresse électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée aux documents de l'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements issus de questions posées par d'autres soumissionnaires.

Les dossiers de proposition d'offres portant la référence AO-N° Congo BU_21_RFGS_73895 doivent être « remis en main propre à l'adresse suivante : Bureau de CRS Congo située avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville » ou « soumises par voie électronique à l'adresse : bidcg@crs.org » au plus tard le 30 Juillet 2021 à midi.



Catholic Relief Services – Programme de la République du Congo
Près de l'école Remo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo
Tel : 00242 04 058 45 09

APPEL D'OFFRE N° Congo BU_21_RFGS_124080

Le Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), est une organisation à but non lucratif enregistrée en vertu des lois du District de Columbia, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège au 228 West Lexington St, Baltimore, Maryland 21201, présent en République du Congo, et avec son bureau situé sur l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville », invite les compagnies et courtiers d'assurances de la place intéressés par le présent avis, à lui soumettre des propositions d'offres en vue de nouer un partenariat durant l'exercice 2022 qui commence le 30 Octobre 2021 et échoit le 30 septembre 2022. Ces propositions concernent

1. Proposition d'un contrat d'Assurance Maladie pour le personnel de CRS Congo comprenant Cinquante Quatre (54) adultes (36 Agents + 18 Conjointes) et (96) enfants soit un total de 150 assurés.

La proposition d'assurance maladie prendra en compte les aspects suivants conformément à l'esprit du statut du personnel de CRS Congo à savoir :

- La garantie à l'assuré du remboursement à 90% des frais médicaux, pharmaceutiques (y compris les prescriptions de vitamines jugées nécessaires par le médecin traitant au profit du malade), des frais d'analyses occasionnées par un accident ou une maladie, ou des suites d'un accouchement ;
- La garantie à l'assuré du remboursement d'une partie des soins préventifs (Vaccins, sérums, check-up, consultations et soins prénatales) ainsi que ceux relatifs à la maladie du SIDA et prenant en compte les maladies préexistantes ;
- La garantie à l'assuré des frais d'hospitalisation pouvant en découler et fixée à 90% des frais réels ;
- La garantie de la prise en charge des prescriptions de verres correcteurs à un assuré à 90% pour un coût estimé à hauteur de 200 000 FCFA par an et 90% des montures à hauteur de 100 000 FCFA par an. De même en cas de casse, l'assurance prendra en charge, et une fois par an, 50% du coût des verres et 50% des montures à concurrence des plafonds sus indiqués et ce, une fois par an ;
- La garantie de remboursements des frais médicaux, pharmaceutiques, d'analyses ou des suites d'un accouchement effectué hors du réseau des cliniques affiliées à l'assureur à hauteur de 90%.
- La liste des structures de santé et des pharmacies agréées par la société d'assurance dans lesquelles l'assuré pourra se procurer des services.

Les dossiers de proposition d'offres portant la référence AO-N° Congo BU_21_RFGS_124080 doivent être « remis en main propre à l'adresse suivante : Bureau de CRS Congo située avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville » ou « soumises par voie électronique à l'adresse : bidcg@crs.org » au plus tard le 30 Juillet 2021 à 12h00.

APPEL D'OFFRE N° Congo BU_21_RFGS_73895 RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT DEVANT ABRI-TER LE BUREAU DU PNL P A BRAZZAVILLE.

Le Programme National de Lutte Contre le Paludisme (PNLP) en partenariat avec le Catholic Relief Services – United States Conférence of Catholic Bishops (« CRS »), une organisation à but non lucratif présent en République du Congo, et avec son bureau située avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville », vous invite à participer à un processus d'appel d'offres en vue de sélectionner une entreprise ou société pour les travaux de réhabilitation du bâtiment devant abriter le bureau du PNL P à Brazzaville (titre du projet).

Les entreprises intéressées par le présent appel à la concurrence pourront obtenir une copie des documents de cet appel d'offre auprès du PNL P sis bureau de Catholic Relief Services située à l'avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville ou en écrivant un courrier électronique à bidcg@crs.org. Les soumissionnaires à cet appel d'offre sont tenus de fournir leur nom et leurs coordonnées (y compris leur adresse électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée aux documents de l'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements issus de questions posées par d'autres soumissionnaires.

Les dossiers de proposition d'offres portant la référence AO-N° Congo BU_21_RFGS_73895 doivent être « remis en main propre à l'adresse suivante : PNL P sis Bureau de CRS Congo située avenue du Tribunal, près de l'Ecole Remo. Quartier : Air Afrique Brazzaville » ou « soumises par voie électronique à l'adresse : bidcg@crs.org » au plus tard le 30 Juillet 2021 à midi.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'AFFICHAGE DES TAUX ET PUBLICITES – EQUIPEMENTS DE PRESENTATION ET SONORISATION DE LA SALLE DE REUNION**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture et installation d'équipements ci-dessous :

- Equipements d'affichage dynamique des taux et de publicités;
- Equipements de présentation et de sonorisation pour la salle de réunion.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°005/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS DE BUREAU ET PORTABLES**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture d'ordinateurs de bureau et portables.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 16 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°006/ECG/DG/2021**POUR L'ACQUISITION DES SWITCH & ROUTEURS**

La Direction Générale de Ecobank Congo lance, pour son nouveau siège, un appel d'offres pour la fourniture des switch et routeurs.

Le dossier d'appel d'offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^e étage de l'immeuble de l'Arc centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'agence Ecobank Atlantic Palace moyennant paiement de cent mille (100 000) francs CFA en espèces, non remboursable.

Les offres signées et cachetées devront être déposées au plus tard le 20 Juillet 2021 à 16heures 00.

Fait à Brazzaville, le 01/07/2021

La Direction Générale

AVIS DE RECRUTEMENT N° 01/2021-LCDE

La Congolaise Des Eaux porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement de six (06) compétences pour assurer le développement de son système informatique autour de deux (02) projets financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et coordonnés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) :

- Projet 1 : Mise en œuvre d'une infrastructure informatique, réseaux et télécommunications (Projet Infrastructure Informatique)
- Projet 2 : Installation d'un ERP/SIC, Système d'Information Clientèle (Projet Centralisation Base de Données)

Les candidatures concernent les postes ci-après :

- Poste 04 : Chef de projet Infrastructure Informatique, Réseaux et Télécommunications
- Poste 05 : Ingénieur en Informatique, Réseaux et Télécommunications
- Poste 07 : Ingénieur en Administration des Systèmes Informatiques
- Poste 08 : Ingénieur en Administration de Bases de Données
- Poste 14 : Chef de projet Centralisation Base de Données Clientèle
- Poste 15 : Responsable Technique et Migration de la Base de Données Clientèle

Conditions :

- Être de nationalité congolaise ou résident(e) permanent au Congo
- Agé(e) entre 25 et 45 ans
- Ne pas être placée sous le coup d'une quelconque procédure judiciaire
- Bonne communication écrite et verbale en français
- Être libre de tout engagement

Pour postuler, merci d'envoyer vos candidatures (CV + lettre de motivation + copies certifiées des diplômes + copie pièce d'identité valide ou carte de résident en cours de validité + photo d'identité récente + certificat médical d'aptitude physique) par mail à l'adresse : emploi.lcde2021@gmail.com avec en objet la référence et le titre du poste.

Les fiches de poste sont à télécharger sur le site : www.lcde-sa.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au vendredi 30 juillet 2021 à 15H00.

Les candidats présélectionnés passeront des tests d'entretien.

Les candidats retenus seront soumis au régime du droit de travail congolais et traités conformément à la convention collective de La Congolaise Des Eaux en vigueur, en contrats à durée indéterminée.



COIFFURE

BERTILLE COIFFURE

Manicule-Pédicure- 73, av des trois martyrs
 Soins de visage-Massage- Rond-point Moungali
 Maquillage-Confection Brazzaville
 et Coloration des Per- Tel :(+242) 06 668 14
 ruques. 31/ 05 319 55 55

SIM COIFFURE

COIFFURE HOMMES

Tel : 06 500 27 33/ 06 606 22 27

PROMOTION VACANCES

VERNEY AUTO-ECOLE

Tel : 06 918 37 79
 Adresse : 30 rue Louomo
 Réf : CEG de la paix

ALIM SHOP

HABITS DE MARQUE SUR
 LIVRAISON PAR TINDA BOX

Tel : 06 619 52 34
 Montre pour femmes HD-SB001
 Prix : 3500
 Contact : 06 967 44 80 Livraison
 Gratuite

CLIMATISATION

Entretien et installation
 Tel : 06 488 78 07

LAUREL SERVICE SECURITE

Votre Sécurité, Notre Priorité

Siège Social : 28, rue Assiènè Mikalou
 Tel : 04 437 81 64-06 440 52 64

BEN FASHIONS

Articles disponibles en boutique grandes & petites tailles

Avenue Mabilia Ma Nganga au n°329 en diagonale de l'église Saint pierre Claver Bacongo
 Tel : 050062711-069010137

Frigoriste, électricien

Réparation & Installation
 Tel : 06 668 91 46

OBAMBI FILS**SERVICE**

(Généraliste en menuiserie)
 Tel : 06 970 46 01

ISLONE COIFFURE

Tel : 06 446 62 25

EPICERIE

ANNA EPICES

Contact : 06 698 63 67

**DIVERS**

CITRON MEYER

Meilleur pour la santé
 Tel : 05 753 50 13
 Adresse : 1553, av des trois martyrs
 Rond-point Pharmacie Jagger

ROYAL Couture

MODÉLISTE STYLISTE

068422205
 Daouda Couture (Dame)
 Tel : 06 461 46 22
 Parfait Couture (Dame)
 Tel : 06 692 46 22

Sublimez vos salles à manger avec des housses extensibles et durables

4 chaises à 1200f
 6 chaises à 18000f
 8 chaises à 24000f
 Lieu : Boueta Mbongo croisement Loubomo
 Tel : 05 557 95 00

S

SIGNATURE

HABILLEMENT DE LUXE
 06 495 44 44 / 05 705 11 11

**POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
 PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



JO TOKYO 2020

Les places d'universalité sauvent la participation du Congo

Selon les explications de la cheffe de la délégation congolaise aux Jeux olympiques (JO), le Congo ne participera à la compétition de Tokyo qui se tiendra du 23 juillet au 8 août qu'avec trois athlètes dans deux disciplines : l'athlétisme et la natation.

La taille de la délégation se définit par le nombre des athlètes. Celle du Congo qui se rendra à Tokyo sera composée de dix-sept membres dont trois athlètes. Natacha Ngoye Akamabi et Gilles Anthony Afoumba en athlétisme notamment aux 100 et 400m, puis Stefan Bellor Sangala en 50m de nage libre (natation). Natacha Ngoye Akamabi était double fois médaillée d'or aux jeux de la Francophonie à Abidjan en Côte d'Ivoire. Basée à Lomé au Togo, elle est la première congolaise à être proche des minimas. Au cours des JO, elle a la chance de les atteindre car elle est censée arriver aux quarts de finale selon Victor Tamba, le directeur technique du Comité national olympique et sportif congolais.

Afoumba, basé en France, est proche de battre le record du Congo détenu par Mbemba. Il a la chance de passer le premier tour des 400m. La nageuse Stefan Bellor Sangala qui se prépare localement, donnera le meilleur d'elle-même pour améliorer sa performance.

Ces athlètes ont été sélectionnés grâce à des places d'universalité. « Les Jeux



Françoise Mahoungou entourée de Pascal Akouala Goelot et Victor Tamba face à la presse Adiac

olympiques c'est un rassemblement, un regroupement de tous les comités nationaux olympiques (CNO). La Solidarité olympique donne la possibilité aux CNO qui n'ont aucun athlète qualifié de demander des places d'universalité et des places sur invitation tripartite (CIO, CNO et la fédération internationale).

Pour bénéficier des places sur invitation tripartite, il faut être éligible. Pour les Jeux de Tokyo, le Congo n'avait pas été éligible. Donc, on ne pouvait pas demander ces places », a commenté Mme Françoise Mahoungou.

Les places d'universalité, a justifié la cheffe de la délégation congolaise, ne concernent que l'athlétisme et la natation, car ce sont les deux premières dis-

ciplines des jeux de l'antiquité. Les athlètes bénéficiaires ne sont engagés que dans les épreuves de 100 m pour l'athlétisme et 50 m nage libre pour la natation. Il n'y aura donc aucun miracle pour gonfler l'effectif car, aucun athlète congolais n'a fait des résultats pouvant amener à une qualification directe aux JO.

Et pourtant dès le départ, le Comité national olympique et sportif congolais misait sur sept fédérations pour préparer la compétition de Tokyo notamment l'athlétisme, la boxe, le karaté, la lutte, la natation, le taekwondo et le tennis de table. De toutes ces disciplines, le tennis de table était un espoir de qualification car depuis trois olympiades, les pongistes congolais ont tou-

jours su relever le défi. Mais à Rabat au Maroc en 2019, ils sont passés à côté de leur objectif. Le karaté n'ira plus parce que son athlète basé en France n'a pas pu participer aux championnats du monde du 11 au 13 juin. La Fédération congolaise de karaté n'avait pas inscrit l'athlète à cause d'une incompréhension. Elle pensait que le Cnosc allait le faire alors que la fédération mondiale estime que c'est exclusivement de la compétence de la fédération nationale. L'athlète qui pensait améliorer son classement a été écarté de la délégation. En athlétisme, les cinq athlètes présélectionnés notamment Natacha Ngoye, Cecila Bouélé Bondo, Franck Elemba, Gilles Anthony Afoumba et Biniakounou

n'ont selon les explications pas réalisé les minimas.

Le Cnosc explique l'absence de Franck Elemba

Quatrième aux derniers jeux de Rio, Franck Elemba considéré comme un espoir de médaille des Congolais ne sera pas présent à Tokyo. L'athlète, a justifié Françoise Mahoungou, avait été contacté depuis 2017 en vue de l'obtention d'une bourse olympique qui devrait lui permettre d'améliorer comme en 2016 sa performance aux JO. Il n'a pas réagi dans les délais.

« Le formulaire lui était envoyé pour qu'il signe avant de le transmettre à sa fédération en vue de permettre au comité olympique de renvoyer le document signé à la solidarité olympique mais il n'a pas répondu. Pour éviter de perdre cette place en 2019, nous avons demandé à la solidarité olympique si c'était possible de le remplacer par quelqu'un d'autre. Elle a accepté et nous avons décidé de mettre Biniakounou. Ayant constaté le changement, il est revenu vers nous mais c'était trop tard », a-t-elle justifié.

James Golden Eloué

4^e ÉDITION FESTIC

L'appel à films ouvert aux réalisateurs africains et de la diaspora

Dans le cadre de la 4^e édition du Festival des identités culturelles (Festic) qui se tiendra du 30 octobre au 6 novembre à Ouagadougou, au Burkina Faso, un appel à candidatures est lancé jusqu'au 31 août à l'endroit des réalisateurs africains résidant ou non sur le continent.

Créé en 2018 à l'initiative du Cinéma Numérique Ambulant Afrique (CNA-Afrique), le Festival des identités culturelles a pour but de promouvoir les films qui font découvrir des identités culturelles particulières. S'inspirant de l'expérience de la pratique du CNA en tant que structure de diffusion des cinémas d'Afrique en milieu rural, le festival souhaite désormais accroître le niveau de connaissance des populations sur les valeurs et expressions culturelles des communautés minoritaires, ainsi que distraire et donner à voir des films africains de qualité au grand public.

Cette année, le Festic se déroulera sous le thème « Identité et vivre ensemble ». C'est dans cet élan que le CNA-Afrique, initiateur dudit événement, a lancé un appel à films dont le contenu

cadre avec la vision de ce festival, à savoir : promouvoir les films qui traitent de l'identité africaine, promouvoir les valeurs et expressions culturelles des communautés minoritaires, promouvoir le dialogue interculturel et promouvoir les films qui traitent du thème retenu.

Le Festic est ouvert aux films ayant trait à l'Afrique et à ses diasporas. Des œuvres réalisées et produites par des Africains ou des non Africains, vivant en Afrique ou non. Aussi, les films doivent être en version originale, doublés ou sous-titrés en français. A en croire le comité d'organisation, le critère d'âge ou d'année de production ne compte pas. Les productions peuvent être aussi bien des courts que de moyens et longs métrages, des documentaires, des fictions et des séries.

Le dépôt des candidatures se fait via mail, aux adresses : festic.cna@gmail.com ou infos@cna-afrique.org. Les candidatures peuvent également être déposées au siège des bureaux du CNA-Afrique, implantés dans plusieurs pays, à savoir : Bénin, Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire, France, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Les artistes doivent faire accompagner leurs dossiers par un formulaire de candidature dûment rempli et signé, une fiche technique et un synopsis du film, la biographie du réalisateur et des photos pour le catalogue, en cas de sélection. Au terme des sélections, les résultats de la sélection seront publiés le 1^{er} octobre. Le festival se réserve le droit de positionner les films éligibles en compétition ou hors compétition.

Merveille Atipo

FOOTBALL

Les résultats des matches amicaux en France

L'AC Ajaccio bat le Stade Lavallois 2-1. Bevic Moussiti Oko, Marvin Baudry et Randi Goteni étaient tous trois remplaçants. Les deux Tangos sont entrés à la pause, alors que l'équipe de N1 menait 1-0.

Lancé à la 60e, l'attaquant international a égalisé à la 77e, inscrivant son premier but en trois matches de préparation. Caen bat Guingamp 2-0. Prince Oniangué était titulaire et a été remplacé à la 60e, alors que Jason Ngouabi entrait en jeu.

Alexis Beka Beka était absent : il a rejoint l'équipe de France pour la préparation aux JO de Tokyo.

Sans Fernand Mayembo (cuisse), mais avec Nolan Mbemba titulaire au poste de latéral, Le Havre bat Quevilly-Rouen 1-0. L'ancien Rémois est sorti à la pause.

Ligue des champions: Mavis Tchibota passeur décisif

Ligue des champions, match aller du premier tour préliminaire

Poussé vers la sortie et négligé lors des matches de préparations, Mavis Tchibota a débuté la rencontre face aux Biélorusses de Soligorsk. Entré à la 79e, alors que le champion de Bulgarie était tenu en échec, l'international congolais a fait sauter et à la 90e+2 : servi sur le côté gauche, il mène le contre, entre dans la surface et adresse une passe décisive au Brésilien Cauly, qui n'a plus qu'à conclure, au second poteau, face au but vide.

Une courte victoire qui sort Ludogorets d'un mauvais pas. Mais il faudra tout de même aller l'emporter chez le champion du Belarus pour continuer l'aventure.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ossoua, la mutuelle Okielimbie, Médard Gnongo, Dydime et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, tante et soeur Akaba Henriette, survenue le 7 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 198 de la rue Eko à Talangaï (arrêt Foula Nguengué). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Siméon Ntsayouolo, Wilfrid Ntsoumou, Roland Atsa, Leslie Dietouhangana et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère, oncle et grand-père Théophile Dietouhangana, ancien directeur départemental des collectivités locales à la préfecture de Brazzaville, survenu le 24 juin 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°32, de la rue Ngadziemo à Moukondo. L'inhumation est prévue pour le samedi 10 juillet 2021 à Ma Campagne.



Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Kondou; Elise, Marie-Odette, Yolande, Bienvenu à Pointe-Noire, Sébastien, Sandra, président Gaël, Toubé, Guycha, Reine et Yakouba ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leur soeur, mère et tante, Christine Kondou, survenu le 4 juillet à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°91 de la rue Kouyou à Poto-Poto-Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

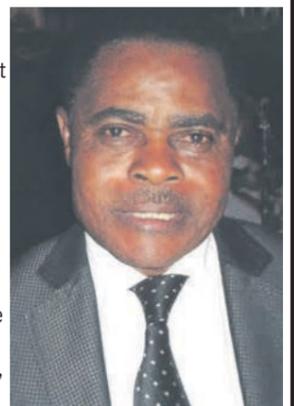


Albert Mbon, juge à la Cour suprême, l'adjudant Alphonse Mboussa de la Garde républicaine, monsieur Charles Soussa et la famille Endzounou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et neveu Norbert Elenga, juge à la Cour constitutionnelle, survenu le 3 juillet 2021 au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Le deuil est organisé au domicile du défunt, sis 56 rue Saint-Paul, à Talangaï. Référence : avenue Jean Dominique-Okemba. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

Cher papa,
Il y a un an déjà le samedi 11-07-2020 paisiblement tu fermas tes yeux pour un monde de paix et d'amour devant mon frere, ma soeur et maman. Ce repos tu l'as bien merite, mais pour nous qui t'aimons cela est arrive trop vite. Tu es parti la veille des 15 ans de ton premier petit fils. Sacré symbole que tu nous laisse pour que jamais nous ne t'oublions. Tu resteras toujours dans notre mémoire un papa rigoureux, charmant, chaleureux et disponible pour nous et tous les autres. De tout le patrimoine qui a été le tien si il y en a un que personne ne pourra jamais nous disputer c'est bien notre nom, ton nom que tu nous a légué, qui a et va traverser des frontieres comme tu l'as toujours souhaite. On t'aime et tu nous manques affreusement papa, veilles sur nous comme tu le faisais si bien sur terre. Merci papa! Ton fils. Que tous ceux qui l'ont connu et aime aient une pensee speciale pour lui aujourd'hui et pour toujours.




LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



 Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MOTS FLÉCHÉS 02

SIGNE DISTINCTIF ABDIQUER	COMPASSION AUX ÉCHECS	ENFERMAIS INSTRUMENT DE PÊCHE	MANQUE GNAGNAN	BON POUR ÊTRE PERDU
CORRIGERA UNE PHRASE SÉDUISANTS				
PAS LÀ-BAS	LES MEILLEURS INUTILITÉS			
		FATIGUÉ MOMENT		IMPÔT
LIA METTRA EN TERRE			PORTEUR DE ROUES	POST SCRIPTUM
				ENTRE 0:00 ET 12:00
POUR TENIR SAISIT			LA TIENNE PRONOM	
		AU SKI BOUQUINÉ		
RIVERAIN DU PÔ				POUR INDIQUER UN DOMAINE
ALLURE SE LÂCHE POUR S'ALLÉGER			RÈGLE	
		AVEC LES AUTRES		

T	C	C	I	C	T	E	G	R	U	O	C
N	A	Q	B	O	I	G	N	O	N	C	E
U	R	C	M	R	P	T	N	A	E	E	P
P	O	A	O	R	O	O	R	U	V	L	E
C	T	H	U	V	R	C	T	O	S	E	F
E	T	N	C	V	A	I	O	I	N	R	T
R	E	P	I	N	A	R	D	L	A	I	E
I	A	O	A	L	A	A	C	I	I	H	R
S	P	N	I	N	R	H	S	O	C	J	O
E	A	A	G	U	R	E	T	A	T	A	P
S	P	E	R	S	I	L	M	E	L	O	N
S	I	O	P	E	C	H	E	X	I	O	N

- | | | |
|---------|---------|---------|
| AIL | COTON | OIGNON |
| ANANAS | COURGE | ORANGE |
| AVOCAT | EPINARD | PATATE |
| BROCOLI | FRAISE | PECHE |
| CAROTTE | HARICOT | PERSIL |
| CELERI | LAITUE | POIS |
| CEPE | MACHE | POIVRON |
| CERISE | MELON | PRUNE |
| CHOU | NAVET | RADIS |
| CITRON | NOIX | TOMATE |

FORTISSIMOTS • MOTS CROISÉS 15X15 • "SPORTS"
Auteur : Marie-France Gauthier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														
XI														
XII														
XIII														
XIV														
XV														

HORIZONTALEMENT

I. L'essentiel est d'y participer (deux mots). II. A été, à reculons. Les débuts à «bicyclette». Train. III. Terrain de sport en gymnase. Entrée dans le «stade». Comme certains centres. IV. Habits de danseuses. A celle de foot, on y apprend le foot. Au cœur du «lancer». V. Naissance d'«allure». L'attaquant du milieu. Ce travail-là n'est plus imposé. VI. A l'entendre, il a été sifflé. Paresseux comme lui, adieu l'entraînement !... Il faut savoir le doser. VII. Ils ont leur «Parc». Déesse qui aurait vachement aimé la pelouse du stade. VIII. Matière de médaille pour le meilleur. Elle applaudit son homme. Elle écrit encore sur le tableau. IX. Pelages sur le champ de courses. Orient haut et fort. X. Sigle de club. Départ d'«attaque». Enlever. XI. Virage de ski. Célèbre moto italienne. Un certain Institut. XII. En «athlétisme». Canne d'alpiniste. XIII. Epreuve complète d'athlète. Refus. XIV. On cherche toujours à le battre. Reçu. Le sport des scolaires du mercredi après-midi. XV. Le boxeur y passe avant de monter sur le ring. Essayée.

VERTICALEMENT

1. Il moule le corps de la gymnaste. 2. Il est «jeté» chez l'haltérophile. Plus confortable que le kart. 3. Un certain lycée. Ces «chébecs»-là sont sûrs de couler. 4. Coin où tirer les buts. Service à ne pas rendre au tennis. 5. Personne de poids. Possessif. Une «côte» brisée dans la chute. 6. Etalon chinois. Sur terre. Certains travaux. Un bout du «harnais». 7. Geste défensif au foot. Lettres de «leader». 8. Equipement. Utiles pour se délester avant l'épreuve ! 9. Classement. On y est, en salle. Souffle coupé. 10. Pronom. Mieux vaut bien l'être. Chiffre du départ. 11. Elle amène à la compétition. 12. Déchet d'urine. Avec Décathlon, on l'a «à fond». En location. 13. Une «ère» un peu bousculée. Départ de «soleil» à la barre fixe. Une telle démonstration nous mène aux nues. 14. Dynamisme. Un peu de «natation». 15. Champ de courses anglais. Saisons pour pratiquer les sports nautiques. Un certain club de foot.

• SUDOKU • GRILLE N°3 • DIFFICILE •

			9				2	8
3	7			4				
5			2			7	4	
	1		6	8				
4								3
		7	5		4			
1	8		4				7	
			7				9	6
7	3			2				

• SUDOKU • GRILLE N°4 • DIFFICILE •

	1							8
		2	6					
4		6		5	7			9
					1	7	3	
		9		8		6		
1	7		2					
7			9	6		1		2
					5	4		
3								9

• SUDOKU • SOLUTION DE LA GRILLE N°3 • DIFFICILE •

6	4	1	9	7	5	3	2	8
3	7	2	6	8	4	5	1	9
5	9	8	3	2	1	6	7	4
9	1	3	4	6	7	8	5	2
4	2	5	8	1	9	7	6	3
8	6	7	2	5	3	9	4	1
1	8	9	5	4	6	2	3	7
2	5	4	7	3	8	1	9	6
7	3	6	1	9	2	4	8	5

• SUDOKU • SOLUTION DE LA GRILLE N°4 • DIFFICILE •

9	1	7	4	3	2	5	6	8
8	5	2	6	1	9	3	4	7
4	3	6	8	5	7	2	1	9
6	2	8	5	4	1	9	7	3
5	4	9	7	8	3	6	2	1
1	7	3	2	9	6	8	5	4
7	8	5	9	6	4	1	3	2
2	9	1	3	7	5	4	8	6
3	6	4	1	2	8	7	9	5

MOTS FLÉCHÉS 02

P	P	M	P											
C	A	P	I	T	U	L	E	R						
R	A	T	U	R	E	R	A							
A	T	T	I	R	A	N	T	S						
I		E	L	I	T	E	S							
I	C	I		U	S	E		I						
U	N	I	T				P	S						
P	L	A	N	T	E	R	A							
A	N	S	E	S			T	A						
P	R	I	T		S	T	E	M						
I	T	A	L	I	E	N								
T	E	N	U	E			T	E						
L	E	S	T		U	N	E	S						

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°2 :

La phrase-mystère est : CINQ PAR JOUR

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

L'Opdad s'imprègne de la nouvelle stratégie mondiale

Les conseillers techniques de l'Organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad) ont tenu, le 6 juillet, une session d'information virtuelle pour prendre connaissance d'un document consacré à la nouvelle politique de lutte contre la pandémie du sida.

La réunion des conseillers techniques de l'Opdad a été marquée par des échanges et des présentations faites notamment sur : la politique de l'ONU sur le VIH et le sida ; la stratégie mondiale 2021-2026 ; l'initiative « Education Plus ».

S'exprimant au nom de la présidente en exercice de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Gusso, le conseiller technique du Congo, Michel Mongo, s'est réjoui de l'importance que la communauté internationale continue d'accorder à la lutte contre le VIH/Sida, « malgré la concentration de nos efforts dans une autre bataille du covid-19 ».

« L'adoption d'importants éléments normatifs, à savoir la déclaration politique des Nations unies sur le sida, le 8 juin 2021 par l'Assemblée générale et la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, le 25 mars par l'Onusida, témoignent de la volonté d'agir de la communauté internationale pour vaincre le sida d'ici à 2030 », a déclaré Michel Mon-



Les conseillers techniques congolais de l'Opdad 2

go dans son discours.

« En tant que conseillers des premières dames, nous avons un rôle à jouer pour faire en sorte qu'elles

puissent mener une action de plaidoyer important auprès des pouvoirs publics », a précisé le conseiller tech-

nique de la présidente de l'Opdad. Les nouveaux objectifs adoptés lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée géné-

rale des Nations unies, le 8 juin dernier, s'engagent à réduire et éliminer le nombre annuel de nouvelles infections

« En tant que conseillers des premières dames, nous avons un rôle à jouer pour faire en sorte qu'elles puissent mener une action de plaidoyer important auprès des pouvoirs publics »

aux côtés de la présidente de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Gusso, le conseiller technique du Congo, Michel Mongo, s'est réjoui de l'importance que la communauté internationale continue d'accorder à la lutte contre le VIH/Sida, « malgré la concentration de nos efforts dans une autre bataille du covid-19 ».

aux côtés de la présidente de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Gusso, le conseiller technique du Congo, Michel Mongo, s'est réjoui de l'importance que la communauté internationale continue d'accorder à la lutte contre le VIH/Sida, « malgré la concentration de nos efforts dans une autre bataille du covid-19 ».

aux côtés de la présidente de l'Opdad, Antoinette Sassou N'Gusso, le conseiller technique du Congo, Michel Mongo, s'est réjoui de l'importance que la communauté internationale continue d'accorder à la lutte contre le VIH/Sida, « malgré la concentration de nos efforts dans une autre bataille du covid-19 ».

nombre de nouvelles infections à VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes d'ici 2025.

En outre, la stratégie mondiale se fixe sur la lutte contre les facteurs sociaux et structurels. La déclaration politique souligne également le besoin de s'attaquer aux obstacles structurels, aux discriminations, à l'inégalité entre les sexes, à la criminalisation, au sous-financement et à l'exclusion des personnes très vulnérables vivant avec le VIH.

Réunies au sein de l'organisation des premières dames d'Afrique contre le sida (Opdas), devenue l'organisation des premières dames d'Afrique pour le développement (Opdad), les premières dames d'Afrique ont joué un rôle déterminant dans la concrétisation des engagements politiques de 2016 sur le VIH en les traduisant en action. Depuis sa création en 2002, l'organisation a beaucoup investi dans la riposte au sida en Afrique.

Les Dépêches de Brazzaville

KARATÉ

Zanaga termine en tête du championnat départemental de la Lekoumou

Les karatékas du district de Zanaga ont mis le paquet en remportant plusieurs médailles lors de la première édition du championnat départemental de Karaté de la Lekoumou qui s'est déroulée du 2 au 4 juillet à Sibiti.

Le championnat de karaté du département de la Lekoumou a livré son verdict au grand bonheur des pratiquants de cet art martial de cette partie localité. Au terme des combats et des démonstrations, Zanaga a rempli la quasi-totalité des médailles avec douze en or, treize en argent et neuf en bronze. Komono qui s'est hissé à la deuxième place a remporté sept médailles dont deux en or, trois en argent puis deux en bronze. Le troisième district au classement général de ce championnat, à savoir Bambama, s'est contenté d'une médaille d'argent. La localité hôte, puis quatrième de la compétition, Sibiti n'a glané que deux médailles en bronze et a empoché le trophée de fair-play tandis que Mayéyé n'a pas pu obtenir de médailles.

Le district de Zanaga devrait glorifier la technicité et l'intelligence du jeune athlète de 16 ans, Héritier Ngoumba qui, à lui seul, a remporté trois médailles en or malgré le fait qu'il

a presté dans la catégorie des seniors. La fédération lui a octroyé, séance tenante, une bourse de formation d'un mois à Brazzaville.

C'est, en effet, grâce à l'apport

très louable du sponsor officiel de cette compétition, Marcel Mbani, que l'objectif de cette première édition a été totalement atteint puisque les athlètes de la Lekoumou ont mis

en exergue leur savoir en présence de plusieurs spectateurs tout en testant leur niveau.

Selon l'actuel député de Zanaga et ancien ministre des Sports, Marcel Mbani, ces genres de

rencontres visent le développement du sport dans la Lekoumou à travers la détection des jeunes talents qui pourront contribuer au rehaussement du sport congolais. Par ailleurs, la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fecoka-ama) a offert un don du matériel de travail à la ligue, notamment les kimonos et ceintures aux athlètes.

Notons que cette compétition s'est déroulée en présence de la préfète de la Lekoumou, Micheline Nguesimi, du président de la Fécoka-ama, Louis Ondongo, du député de Zanaga et sponsor de la compétition, Marcel Mbani, ainsi que du président de la ligue de karaté de la Lekoumou, Check Boukaka. Ce tournoi départemental de karaté s'est tenu après ceux de Brazzaville et Pointe-Noire. Les autres départements devront emboîter le pas pour donner aux différentes catégories des Diables rouges du Congo une bonne ossature.



Une vue des athlètes/DR

Rude Ngoma